

The Robex logo is displayed in a white box. It features the word "Robex" in a bold, black, sans-serif font, with a yellow dot on the 'x'.

**Robex.**

CONSTRUIRE UN GROUPE  
MINIER RESPONSABLE

28 avril 2023

# Rapport de gestion

## Table des matières

<b>1</b>	<b>FAITS IMPORTANTS.....</b>	<b>4</b>
1.1	FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022 .....	4
1.2	RÉSUMÉ CORPORATIF POUR L'EXERCICE 2022 .....	5
1.3	RÉSUMÉ CORPORATIF DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022.....	5
1.4	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022 .....	6
1.5	PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR L'EXERCICE 2023.....	7
1.6	PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2023.....	8
1.7	TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS.....	9
<b>2</b>	<b>RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....</b>	<b>11</b>
2.1	RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL.....	12
2.2	SITUATION FINANCIÈRE .....	15
2.3	FLUX DE TRÉSORERIE .....	17
<b>3</b>	<b>AUTRES ÉLÉMENTS.....</b>	<b>19</b>
3.1	ARRANGEMENTS HORS BILAN.....	19
3.2	ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS .....	19
3.3	INSTRUMENTS FINANCIERS .....	20
3.4	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	20
<b>4</b>	<b>RÉSULTATS TRIMESTRIELS .....</b>	<b>21</b>
<b>5</b>	<b>OPÉRATIONS.....</b>	<b>22</b>
5.1	EXPLOITATION MINIÈRE (OR) .....	22
5.2	BIENS MINIERS.....	23
<b>6</b>	<b>RISQUES ET INCERTITUDES.....</b>	<b>24</b>
<b>7</b>	<b>CAPITAL-ACTIONS .....</b>	<b>24</b>
<b>8</b>	<b>CONTRÔLES ET PROCÉDURES .....</b>	<b>25</b>
8.1	DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES.....	25
8.2	NOUVELLES NORMES COMPTABLES.....	25
8.3	ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES .....	25
<b>9</b>	<b>MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES .....</b>	<b>25</b>
9.1	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS .....	26
9.2	RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS.....	28
9.3	MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES .....	31
<b>10</b>	<b>RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE .....</b>	<b>32</b>
<b>11</b>	<b>INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....</b>	<b>32</b>

RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne spécialisée dans l'exploration et l'exploitation de l'or en Afrique de l'Ouest. Au Mali, la Société exploite la mine de Nampala depuis 2017 et est titulaire de cinq permis d'exploration au sud (Mininko, Kamasso et Gladié) et à l'ouest (Sanoula et Diangounté) du pays. Le 9 novembre 2022, la Société a intégré, par l'acquisition de Sycamore Capital CY Limited, Sycamore Mining Limited, Sycamore Mine Guinée SAU et Sycamore Trading Limited (« la Transaction » et « le Groupe Sycamore »), un portefeuille de quatre permis d'exploitation (« projet de Kiniéro » ou « Kiniéro ») en République de Guinée. De plus, au cours de l'exercice 2022, la Société a incorporé au Royaume-Uni une filiale détenue à 100 %, RBX Technical Services Limited, qui a pour but de fournir des services techniques à des filiales de la Société.

La Société gère ses activités sur la base de secteurs opérationnels distincts, à savoir (i) l'exploitation minière (or), (ii) l'exploration minière et (iii) la gestion corporative.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites et affichées aux fins de négociation à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RBX » et sont également négociées sur le marché hors cote des États-Unis, sous le symbole « RSRBF » et à la Börse Frankfurt (Bourse de Francfort), en Allemagne, sous le symbole « RB4 ».

La priorité stratégique de Robex consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance. La Société s'est également engagée à exploiter ses actifs de façon efficace, sécuritaire, responsable et durable.

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 28 avril 2023, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022 (les « états financiers ») et devrait, à cette fin, être lu conjointement avec ces états financiers (incluant les notes afférentes) et la notice annuelle 2022. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au [www.robexgold.com](http://www.robexgold.com) et sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou fait partie de ce dernier.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et certaines informations prospectives. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « *Risques et incertitudes* » et « *Énoncés prospectifs* » du présent document.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières non conformes aux IFRS, des ratios non conformes aux IFRS et des mesures financières supplémentaires. Se reporter à la section intitulée « *Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières* » du présent rapport pour plus d'information sur ces mesures.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en dollars canadiens (\$), soit la monnaie de présentation de la Société, et est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La monnaie fonctionnelle de la Société est l'euro et les monnaies fonctionnelles de ses filiales sont l'euro, le franc CFA, le franc guinéen, la livre sterling et le dollar américain. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « Robex » renvoient à Ressources Robex Inc. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.

## 1 FAITS IMPORTANTS

### 1.1 FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2022

	2022	2021	Variation
Onces d'or produites	46 651	46 554	0,2%
Onces d'or vendues	48 029	46 002	4,4%
	\$	\$	
Revenus - ventes d'or	112 236 766	103 892 699	8,0%
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE</b>	<b>62 509 730</b>	<b>54 600 802</b>	<b>14,5%</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>41 647 586</b>	<b>37 210 163</b>	<b>11,9%</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>32 813 517</b>	<b>16 120 632</b>	<b>103,5%</b>
<b>ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:</b>			
Résultat net	30 777 719	15 892 676	93,7%
Résultat de base par action	0,048	0,026	82,7%
Résultat dilué par action	0,048	0,026	83,1%
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	32 066 948	29 667 559	8,1%
Résultat de base ajusté par action <sup>(1)</sup>	0,050	0,049	2,0%
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>			
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation <sup>(1)</sup>	51 361 572	33 768 201	52,1%
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action <sup>(1)</sup>	0,081	0,056	43,5%
<b>ACTIF TOTAL</b>	<b>251 761 308</b>	<b>142 667 718</b>	<b>76,5%</b>
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>55 206 985</b>	<b>44 020 453</b>	<b>25,4%</b>
<b>DETTE NETTE<sup>(1)</sup></b>	<b>21 673 489</b>	<b>(9 281 238)</b>	<b>-333,5%</b>
<b>STATISTIQUES</b>			
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue) <sup>(1)</sup>	2 337	2 258	3,5%
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) <sup>(1)</sup>	1 457	1 501	-3,0%
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue) <sup>(1)</sup>	955	956	-0,1%

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

## **1.2 RÉSUMÉ CORPORATIF POUR L'EXERCICE 2022**

La production a atteint 46 651 onces en 2022, stable (+0,2 %) par rapport à la période comparable de 2021. Cependant, l'année 2022 a été plus difficile que les précédentes, entraînant une production en deçà des prévisions de la direction qui tablait sur une production supérieure à 50 000 onces. La limitation de la production de l'usine a été causée notamment par une pluviométrie exceptionnelle. À cela se sont ajoutées les émeutes du 15 décembre 2022 (les « Événements de décembre 2022 ») résultant de l'intrusion d'un groupe d'orpailleurs dans le périmètre des opérations. Cet incident a été provoqué par une altercation entre un gendarme et des orpailleurs ayant causé un mort et un blessé parmi ces derniers. Ces événements ont entraîné un arrêt temporaire de la production d'une durée d'environ 72 heures et la dégradation de la performance de l'usine consécutive, notamment, à la destruction du laboratoire d'analyses. La mise en service du nouveau « trommel » n'a pas permis de compenser complètement les difficultés encourues.

Le résultat opérationnel 2022 a atteint 41 647 586 \$ comparativement à 37 210 163 \$ en 2021 et ce, grâce à la combinaison de la hausse de 4,4 % de la quantité d'or vendue à 48 029 onces (vs 46 002 onces en 2021) et de la montée du prix de l'or, ce qui a permis de compenser la hausse des coûts de l'énergie. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en 2022 de 30 777 719 \$ est en nette hausse comparativement à 15 892 676 \$ en 2021 qui intégrait une provision exceptionnelle d'impôt de 14 276 807 \$ comptabilisée à la suite de la réception d'un projet d'avis de cotisation relativement aux exercices 2016 à 2018.

En vue de développer ses biens miniers, la Société a débuté des travaux d'exploration (géochimie, réinterprétation de la géophysique, échantillons de surface) sur la zone de cisaillement sénégal-malienne (Sanoula et Diagounté) ainsi que sur les permis adjacents à Nampala (Mininko et Gladié). Les forages par circulation inversée (RC) et au diamant ont débuté au début de l'année 2022 avec pour objectif d'augmenter les ressources. Une refonte complète du processus d'exploration de la Société est en cours avec l'équipe de géologues de Sycamore.

Durant l'année 2022, la direction a consacré des efforts conséquents pour finaliser une première étape majeure du développement de la Société en vue de former un producteur d'or important en Afrique de l'Ouest, à faible coût, multi-actifs et multi-juridictions. Ce travail a abouti, le 9 novembre 2022, à l'acquisition d'un portefeuille de 4 permis d'exploitation en République de Guinée, correspondant au projet aurifère de Kiniéro. Le Groupe Sycamore détient également les droits exclusifs, approuvés par les autorités, afin d'obtenir la pleine propriété des permis d'exploitation afférents au terrain adjacent de Mansounia au sud de Kiniéro (sous réserve du respect de certaines conditions préalables). Le portefeuille de permis en Guinée consiste en un ensemble de licences minières (environ 470km<sup>2</sup>) dans le bassin de Siguiri.

En juillet 2022, Robex et Vivo Energy (LSE : VVO) ont finalisé la centrale solaire hybride de la mine d'or de Nampala au Mali. Cette centrale, financée par Vivo Energy, devrait permettre une réduction de l'empreinte carbone d'environ 60 000 tonnes sur dix ans, tout en réalisant une réduction importante du coût de l'énergie de la mine. Robex et Vivo Energy ont également signé un accord d'exclusivité au terme duquel Vivo Energy fournira une autre solution hybride d'énergie solaire et thermique à la mine d'or de Kiniéro en Guinée.

## **1.3 RÉSUMÉ CORPORATIF DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022**

La production d'or au trimestre terminé le 31 décembre 2022 s'est établie à 11 253 onces, soit un recul de 16,5% par rapport à la période comparable de 2021 (13 471 onces au trimestre terminé le 31 décembre 2021). La baisse de la production résulte principalement des Événements de décembre 2022. La production a également été limitée par un arrêt important au mois d'octobre résultant du bris d'un débourbeur et de la capacité limitée des pompes de rejets à la suite de la mise en fonction de la cellule #5 (dépôt plus éloigné).

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a réalisé des ventes d'or de 22 794 885 \$ et enregistré un résultat opérationnel de 4 389 293 \$, comparativement à des ventes d'or de 34 928 700 \$ et un résultat opérationnel de 13 292 746 \$ pour la même période en 2021. Le recul du résultat opérationnel découle

notamment de la baisse de la production liée en grande partie aux Événements de décembre 2022 et du retour à la normale de la teneur par rapport au bloc modèle après une année 2021 exceptionnelle.

## 1.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- Le 23 janvier et le 15 février 2023, la Société a émis respectivement 230 000 et 461 000 actions à la suite d'exercices d'options d'achat d'actions pour un montant total en trésorerie de 79 465 \$. La valeur des options exercées, qui a été reclassée dans le capital-actions, est de 51 268 \$.
- Le Groupe Robex est fier d'avoir été récompensé lors des prix « Junior Environmental Social and Governance » (Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ou ESG) de Mining Indaba dans la catégorie Climat en février 2023. Ce prix célèbre les entreprises ayant des initiatives innovantes et transformatrices qui répondent aux défis climatiques.
- Le 4 avril 2023, la Société a renégocié les termes de l'une de ses marges de crédit autorisées d'une banque malienne dont le montant maximal est maintenant de 4 408 219 \$ (2 000 000 000 francs CFA). Cette marge de crédit porte intérêts au taux annuel de 8 % et arrivera à échéance le 3 avril 2024.
- Le 12 avril 2023, la Société a annoncé des changements au sein de sa direction. Avec prise d'effet en date du 11 avril 2023, Benjamin Cohen, alors chef de la direction de la Société, est devenu président de la Société, Aurélien Bonneviot, actuel directeur des relations avec les investisseurs et du développement des affaires de la Société, est devenu chef de la direction de la Société, Georges Cohen, alors président de la Société, est devenu vice-président principal, Développement stratégique et croissance à long terme de la Société, et Julien Cohen est devenu vice-président principal, Ventes et affaires financières de la Société. Richard Faucher et Georges Cohen ont respectivement accepté de siéger au conseil d'administration à titre de président et vice-président du conseil. La composition du conseil d'administration et de ses comités demeure inchangée.
- Le 20 avril 2023, la Société a clôturé une facilité de prêt-relais de 35 millions de dollars américains avec Taurus Mining Finance Fund No. 2, L.P. (« Taurus »), un prêteur sans lien de dépendance, pour la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro en Guinée (le « crédit-relais » ou le « prêt-relais »).

Les principales modalités du prêt-relais sont les suivantes :

- Durée de 9 mois entre la signature du crédit-relais et le remboursement prévu aux termes de celui-ci ;
- Taux d'intérêt de 8,0 % par année ;
- Période de disponibilité jusqu'à la fin de juin 2023 ;
- Engagements d'emprunt d'usage pour une facilité de ce type, compte tenu de la nature concurrentielle du marché actuel ; et
- Sûreté sur les actions détenues par la Société dans le Groupe Sycamore.

Comme condition au prêt-relais, la Société a émis des bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus donnant droit de recevoir 22,5 millions actions ordinaires au prix d'exercice de 0,39 \$ par action ordinaire. Les bons de souscription expireront à la première des éventualités suivantes :

- i) la date qui tombe quatre (4) ans après la date de clôture du prêt-relais, sous réserve d'une résiliation anticipée advenant le remboursement intégral du financement de projet qui peut être fourni par Taurus; ou
- ii) la date qui tombe un (1) an après la date de clôture du prêt-relais, si le crédit-relais est entièrement remboursé au plus tard à cette date au moyen du refinancement du crédit-relais avec un prêteur ou un groupe de prêteurs tiers qui n'est pas directement ou indirectement lié à Taurus ou membre de son groupe.

- Enfin, si le crédit-relais est réduit ou partiellement remboursé au cours de la première année de sa durée autrement que par l'utilisation d'un autre instrument de financement fourni par Taurus ou des entités liées à Taurus ou des entités membres de son groupe, la durée assortie à un nombre proportionnel de bons de souscription sera réduite. Pour plus de détails, se référer aux communiqués du 21 mars et 20 avril 2023.
- Le 28 avril 2023, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé i) un regroupement d'actions à raison de 10 pour 1 (sous réserve de (A) l'approbation des actionnaires de la Société à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu le 29 juin 2023 et (B) l'approbation de la Bourse de croissance TSX) et ii) un régime d'options d'achat d'actions modifié et mis à jour (sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX). Les modifications au régime d'options d'achat d'actions ont pour effet d'augmenter le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime et d'ajouter des modifications d'ordre administratif pour tenir compte des modifications apportées à la Politique 4.4 — Rémunération en titres de la Bourse de croissance TSX.

## **1.5 PERSPECTIVES ET STRATÉGIE POUR L'EXERCICE 2023**

En 2022, l'acquisition stratégique du Groupe Sycamore a entériné la transformation de Robex qui souhaite devenir un producteur d'or de taille intermédiaire en Afrique de l'Ouest. L'année 2023 devrait être consacrée à l'accélération de la construction de la mine de Kiniéro et la mise en place de son financement. L'exploitation de la mine de Nampala débutée en 2017 reste au cœur de la stratégie de Robex qui pourra bénéficier de l'expérience de l'équipe de géologues héritée du Groupe Sycamore qui travaille maintenant au sein de RBX Technical Services Ltd. La direction continue d'implémenter une stratégie de croissance soutenable et inclusive appuyée par une approche financière prudente et équilibrée. Les objectifs du Groupe pour 2023 sont les suivants:

- **Poursuite de la construction de Kiniéro :** Après avoir réalisé une étude de préfaisabilité conforme au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») au troisième trimestre 2022, les équipes de géologues se consacrent à présent à une étude de faisabilité. Les travaux réalisés, notamment des forages de définition et de l'ingénierie, se poursuivent et devraient conduire à la publication de l'étude de faisabilité avec un niveau de certitude qui devrait permettre d'accélérer la construction du projet et de finaliser son financement.
- **Financement du projet Kiniéro :** En début d'année 2023, la Société a annoncé la signature d'une lettre mandat qui désigne Taurus Mining Finance Fund No.2 L.P. comme arrangeur exclusif d'un programme de financement totalisant 115 millions de dollars américains en vue de la mise en valeur du projet aurifère de Kiniéro, en Guinée. Le programme de financement se compose des éléments suivants : (i) le Prêt-relais; (ii) un mécanisme de financement de projet d'un montant maximum de 100 millions de dollars américains destiné à couvrir le remboursement du Prêt-relais et le financement des coûts liés au développement du capital et au fonds de roulement et (iii) une enveloppe de 15 millions de dollars américains pour le dépassement des coûts pour couvrir les dépenses qui dépasseraient les provisions pour imprévus intégrées au plan de conception actuel. Le 20 avril 2023, la Société a annoncé que toutes les conditions préalables à la clôture du Prêt-relais ont été remplies ou ont fait l'objet d'une renonciation et qu'une première demande de tirage a été soumise.
- **Amélioration des performances de Nampala :** L'optimisation du plan minier de la mine de Nampala se fait désormais en continu. L'objectif est de maximiser les flux de trésorerie pour supporter la croissance du Groupe.
- **Exploration au Mali et en Guinée :** L'exploration revient au cœur de la stratégie du Groupe pour identifier de nouvelles cibles et de nouvelles réserves traitables à l'usine de Nampala et à la future usine de Kiniéro.

- **Marché de capitaux :** Robex réitère ses efforts pour améliorer sa communication auprès des investisseurs et intermédiaires financiers afin de soutenir la revalorisation du titre boursier et d'augmenter sa liquidité à court terme.

Ces prévisions constituent de l'information prospective et les résultats peuvent grandement différer. Les perspectives de Robex représentent également des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont présentées afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière de la Société et à évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la direction, et le lecteur est avisé que ces perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Information prospective et énoncés prospectifs » ci-dessous pour de l'information supplémentaire sur les facteurs pouvant mener à des résultats financiers matériellement différents des prévisions financières fournies ci-dessus.

## 1.6 PRÉVISIONS DE LA DIRECTION POUR L'ANNÉE 2023

Nos prévisions pour l'année 2023 sont :

	Réalisations 2022	Prévisions 2023
<b>Mine de Nampala</b>		
Production d'or	46 651 onces	48 000 à 52 000 onces
Coût de maintien tout inclus (« AISC ») <sup>1</sup> (par once d'or vendue)	1 457 \$	< 1 500 \$
<b>Dépenses en immobilisations (incluses dans le AISC)</b>		
Dépenses en immobilisations de maintien	31 712 444 \$	27 000 000 \$ à 33 000 000 \$
Frais de découverte	23 176 526 \$	20 000 000 \$ à 23 000 000 \$

Les charges administratives pour le Groupe sont estimées à 27,5 millions \$ pour 2023.

Les hypothèses suivantes ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2023 :

- Prix de vente moyen réalisé de l'or : 2 380 \$ par once
- Prix du carburant: 1,55 \$ par litre
- Taux de change EUR/\$: 1,3675

Ces prévisions constituent de l'information prospective et les résultats peuvent grandement différer. Les perspectives de Robex représentent également des « perspectives financières » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et sont présentées afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière de la Société et à évaluer les progrès vers l'atteinte des objectifs de la direction, et le lecteur est avisé que ces perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Information prospective et énoncés prospectifs » ci-dessous pour de l'information supplémentaire sur les facteurs pouvant mener à des résultats financiers matériellement différents des prévisions financières fournies ci-dessus.

<sup>1</sup> Ratio non conforme aux IFRS, veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de cette mesure et de son rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

## 1.7 TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

### ▫ PRIX DE L'OR

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fixing Price*), a fluctué d'un sommet de 2 044 dollars américains à un prix plancher de 1 627 dollars américains l'once d'or (sommet de 2 635 \$ à un prix plancher de 2 185 \$ l'once d'or)<sup>1</sup>. Le cours moyen de l'or sur le marché pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 a été de 2 345 \$ l'once, comparativement à 2 255 \$ l'once pour la même période en 2021, ce qui représente une augmentation de 90 \$.

(en dollars par once d'or)	2022					2021
	T4	T3	T2	T1	Annuel	Annuel
Cours moyen fixé à Londres (dollars américains)	1 732	1 729	1 875	1 879	1 803	1 799
Cours moyen fixé à Londres (dollars)	2 352	2 257	2 393	2 381	2 345	2 255
Prix de vente moyen réalisé (dollars)	2 342	2 254	2 400	2 365	2 337	2 258

### ▫ PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Au Mali, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (l'ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 753 FCFA le litre (équivalent à 1,59 \$) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 comparativement à 593 FCFA le litre (équivalent à 1,34 \$) pour la même période en 2021.

En Guinée, nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société HCOPEG en franc guinéen, la devise locale de la Guinée, à un prix basé sur le prix moyen fixé par la Société Nationale des Pétroles qui était de 16 300 franc guinéen (GNF) le litre (équivalent à 2,58 \$) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

La mise en service de la centrale solaire confirme la pertinence du choix de cet investissement puisque celle-ci diminuera potentiellement l'impact de la hausse des prix du carburant et démontre notre engagement environnemental. Veuillez-vous reporter à la section « Risques et incertitudes » du présent document.

### ▫ DEVICES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique : au Mali et en Guinée. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro qui est notre monnaie fonctionnelle pour le Mali. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro. Notre monnaie fonctionnelle en Guinée est le GNF et est sujet aux fluctuations du marché.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, le dollar canadien est en hausse par rapport à l'euro comparativement à la même période en 2021. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises

<sup>1</sup> Les cours moyens de l'or fixé à Londres en dollars américains et en dollars canadiens ont été obtenus sur le site internet suivant : <https://or.bullionvault.fr/Cours-De-L-Or.do>

étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif sur notre coût de maintien tout inclus.

Les taux de change entre l'euro (EUR) et le dollar canadien (\$) se présentent comme suit :

EUR / \$	2022	2021
31 mars (clôture)	1,3853	1,4759
30 juin (clôture)	1,3467	1,4699
30 septembre (clôture)	1,3383	1,4801
31 décembre (clôture)	1,4458	1,4391
Premier trimestre (moyenne)	1,4201	1,5251
Deuxième trimestre (moyenne)	1,3587	1,4802
Troisième trimestre (moyenne)	1,3138	1,4851
Quatrième trimestre (moyenne)	1,3862	1,4408
Exercice (moyenne)	1,3699	1,4828

## 2 RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	2022	2021
Onces d'or produites	46 651	46 554
Onces d'or vendues	48 029	46 002
	\$	\$
<b>EXPLOITATION MINIÈRE</b>		
Revenus - ventes d'or	112 236 766	103 892 699
Charges d'exploitation minière	(34 774 721)	(34 632 805)
Redevances minières	(3 477 139)	(3 207 100)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(11 475 176)	(11 451 992)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE</b>	<b>62 509 730</b>	<b>54 600 802</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Charges administratives	(18 653 171)	(17 442 857)
Charges d'exploration et d'évaluation	(183 994)	---
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	(863 180)	---
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(102 949)	(64 238)
Perte sur mise hors service d'actifs	(1 168 823)	(5 951)
Autres produits	109 973	122 407
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>41 647 586</b>	<b>37 210 163</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Charges financières	(1 704 897)	(938 960)
Gains de change	742 774	507 875
<b>RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>40 685 463</b>	<b>36 779 078</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(7 871 946)	(20 658 446)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>32 813 517</b>	<b>16 120 632</b>
<b>ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES:</b>		
Résultat net	30 777 719	15 892 676
Résultat de base par action	0,048	0,026
Résultat dilué par action	0,048	0,026
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	32 066 948	29 667 559
Résultat de base ajusté par action <sup>(1)</sup>	0,050	0,049
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation <sup>(1)</sup>	51 361 572	33 768 201
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action <sup>(1)</sup>	0,081	0,056

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

## Commentaires :

- En 2022, les ventes d'or se sont élevées à 112 236 766 \$ comparativement à 103 892 699 \$ en 2021. L'écart favorable de 8 344 067 \$ est attribuable à une augmentation des onces vendues de 2 027 onces pour 4 576 966 \$ et un effet prix positif lié à l'augmentation du prix de vente moyen réalisé moins l'impact négatif du taux de change sur les revenus.
- En 2022, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 34 774 721 \$, alors qu'en 2021, elles s'étaient élevées à 34 632 805 \$. Cette légère hausse résulte d'une augmentation des coûts de carburants contrebalancée principalement par une diminution des fournitures et services d'exploitation et d'entretien. L'augmentation des redevances minières en 2022, soit 3 477 139 \$ comparativement à 3 207 100 \$ en 2021, est justifiée par une hausse du prix de vente, auquel les taux de redevances minières sont appliqués.
- Les charges administratives ont progressé à 18 653 171 \$ en 2022 comparativement à 17 442 857 \$ en raison notamment de l'acquisition du Groupe Sycamore ainsi que des embauches destinées à supporter la croissance de la Société.
- En 2022, les charges financières ont été de 1 704 897 \$ comparativement à 938 960 \$ en 2021 en raison de l'augmentation de l'utilisation des marges de crédit et des nouveaux passifs liés aux obligations locatives qui ont engendré une hausse des intérêts payés.
- En 2022, la perte sur la mise hors service d'actifs s'est élevée à 1 168 823 \$ comparativement à 5 951 \$ en 2021. Cette hausse significative s'explique par un montant de 615 168 \$ constatée à titre de perte à la suite des Événements de décembre 2022 et un montant de 553 655 \$ pour des actifs hors service, dont deux groupes électrogènes, dans le cours normal des activités de la Société.
- En 2022, nous avons inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 7 871 946 \$ charge d'impôt sur le résultat de comparativement à 20 658 446 \$ en 2021. Rappelons que la charge d'impôt sur le résultat de 2021 incluait une provision de 14 276 807 \$ pour un ajustement d'impôt sur des années antérieures.

Ces éléments ci-dessus nous amène à un résultat net pour l'année 2022 de 32 813 517 \$ comparativement à 16 120 632 \$ en 2021, soit une augmentation de 104 %, et un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 30 777 719 \$ comparativement à 15 892 676 \$ en 2021.

## **2.1 RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL**

La Société exerce ses activités d'exploitation et d'exploration minière dans le secteur des métaux précieux. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont le principal décideur opérationnel de la Société évalue la performance commerciale et se définissent comme suit :

1. Exploitation minière (or) : Ce secteur regroupe la Société et toutes ses filiales intervenant dans la chaîne de valeur de la production d'or de la mine de Nampala à la vente, que ce soit sur le lieu de production au Mali, les activités d'affinage en Suisse et les activités administratives, et ce, quel que soit le pays.
2. Exploration minière: Ce secteur regroupe toutes les dépenses non capitalisables pour supporter le développement des biens miniers de la Société et a été divisé par pays (Guinée et Mali).
3. Gestion corporative : Ce secteur comprend toutes les autres dépenses non incluses dans les 2 premiers secteurs.

La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat opérationnel, comme le montrent les tableaux qui suivent.

Exercice terminé le 31 décembre 2022					
	Exploitation minière (or)	Exploration minière - Guinée	Exploration minière - Mali	Gestion corporate	\$ Total
<b>EXPLOITATION MINIÈRE</b>					
Revenus - ventes d'or	112 236 766	---	---	---	112 236 766
Charges d'exploitation minière	(34 774 721)	---	---	---	(34 774 721)
Redevances minières	(3 477 139)	---	---	---	(3 477 139)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(11 475 176)	---	---	---	(11 475 176)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE</b>	<b>62 509 730</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>62 509 730</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>					
Charges administratives	(11 660 083)	(780 764)	(49 886)	(6 162 438)	(18 653 171)
Charges d'exploration et d'évaluation	(183 994)	---	---	---	(183 994)
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	---	---	---	(863 180)	(863 180)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	(36 987)	---	(65 962)	(102 949)
Perte sur mise hors service d'actifs	(1 129 235)	---	---	(39 588)	(1 168 823)
Autres produits	81 476	28 497	---	---	109 973
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>49 617 894</b>	<b>(789 254)</b>	<b>(49 886)</b>	<b>(7 131 168)</b>	<b>41 647 586</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>					
Charges financières	(1 652 352)	(7 796)	(4 542)	(40 207)	(1 704 897)
Gains (pertes) de change	112 916	(15 524)	(1 561)	646 943	742 774
<b>RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>48 078 458</b>	<b>(812 574)</b>	<b>(55 989)</b>	<b>(6 524 432)</b>	<b>40 685 463</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(7 130 484)	---	---	(741 462)	(7 871 946)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>40 947 974</b>	<b>(812 574)</b>	<b>(55 989)</b>	<b>(7 265 894)</b>	<b>32 813 517</b>

Exercice terminé le 31 décembre 2021				
	Exploitation minière (or)	Exploration minière - Mali	Gestion corporate	\$ Total
<b>EXPLOITATION MINIÈRE</b>				
Revenus - ventes d'or	103 892 699	---	---	103 892 699
Charges d'exploitation minière	(34 632 805)	---	---	(34 632 805)
Redevances minières	(3 207 100)	---	---	(3 207 100)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(11 451 992)	---	---	(11 451 992)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE</b>	<b>54 600 802</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>54 600 802</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>				
Charges administratives	(11 456 289)	(33 939)	(5 952 629)	(17 442 857)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	---	---	(64 238)	(64 238)
Perte sur mise hors service d'actifs	(5 951)	---	---	(5 951)
Autres produits	122 407	---	---	122 407
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>43 260 969</b>	<b>(33 939)</b>	<b>(6 016 867)</b>	<b>37 210 163</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Charges financières	(877 573)	(4 767)	(56 620)	(938 960)
Gains (pertes) de change	(31 099)	---	538 974	507 875
<b>RÉSULTAT AVANT L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT</b>	<b>42 352 297</b>	<b>(38 706)</b>	<b>(5 534 513)</b>	<b>36 779 078</b>
Charge d'impôt sur le résultat	(20 587 552)	---	(70 894)	(20 658 446)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>21 764 745</b>	<b>(38 706)</b>	<b>(5 605 407)</b>	<b>16 120 632</b>



CONSTRUIRE UN GROUPE  
MINIER RESPONSABLE

Le résultat opérationnel 2022 de l'exploitation minière (or) a atteint 49 617 894 \$ comparativement à 43 260 969 \$ en 2021 et ce, grâce à la combinaison de la hausse des ventes d'or. L'embellie du prix de l'or a plus que compensé la hausse des coûts de l'énergie et l'impact des Événements de décembre 2022.

La perte opérationnelle 2022 de l'exploration minière en Guinée de 789 254 \$ inclus des charges administratives de 780 764 \$. Ce secteur opérationnel a été ajouté en 2022 à la suite de l'acquisition de Kiniéro.

La perte opérationnelle 2022 de l'exploration minière au Mali de 49 886 \$ (vs 33 939 \$ en 2021) est principalement composée des charges administratives.

La perte opérationnelle 2022 de la gestion corporative s'élève à 7 131 168 \$ comparativement à 6 016 867 \$ en 2021. Cette augmentation s'explique notamment par des embauches destinées à supporter la croissance du Groupe et inclus un montant de 863 180 \$ à titre de coût de la rémunération en options d'achat d'actions.

## 2.2 SITUATION FINANCIÈRE

	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF COURANT</b>		
Trésorerie	3 611 406	20 721 807
Stocks	17 648 967	13 638 323
Débiteurs	8 867 852	4 222 161
Charges payées d'avance	805 914	742 304
Dépôts versés	1 161 559	1 920 523
	<b>32 095 698</b>	<b>41 245 118</b>
<b>ACTIF NON COURANT</b>		
TVA à recevoir	258 386	1 453 141
Dépôts versés sur immobilisations corporelles	3 791 457	---
Biens miniers	87 831 409	9 305 349
Immobilisations corporelles	127 397 473	90 605 261
Immobilisations incorporelles	386 885	58 849
	<b>251 761 308</b>	<b>142 667 718</b>
<b>ACTIF TOTAL</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF COURANT</b>		
Marges de crédit et découvert bancaire	11 370 939	6 659 600
Créditeurs	17 957 004	24 325 955
Partie courante de la dette à long terme	1 343 591	4 389 574
Partie courante des obligations locatives	1 087 477	79 150
	<b>31 759 011</b>	<b>35 454 279</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>		
Dette à long terme	51 624	305 032
Passif environnemental	424 138	378 385
Obligations locatives	11 431 265	7 213
Passifs d'impôt différé	10 106 230	7 875 544
Autres passifs à long terme	1 434 717	---
	<b>55 206 985</b>	<b>44 020 453</b>
<b>PASSIF TOTAL</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions émis	122 475 271	71 407 047
Capital-actions à émettre	11 719 099	---
Réserve d'options d'achat d'actions	3 802 417	3 027 611
Bénéfices non répartis	54 882 228	24 104 509
Cumul des autres éléments du résultat global	308 168	(1 120 724)
	<b>193 187 184</b>	<b>97 418 443</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	3 367 139	1 228 822
	<b>196 554 323</b>	<b>98 647 265</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES TOTAL</b>	<b>251 761 308</b>	<b>142 667 718</b>

Au 31 décembre 2022, notre actif total s'établissait à 251 761 308 \$ comparativement à 142 667 718 \$ au 31 décembre 2021. Cette hausse est liée en grande partie à l'acquisition d'un portefeuille de 4 permis d'exploitation en République de Guinée, correspondant au projet aurifère de Kiniéro par l'acquisition du Groupe Sycamore.

La Société a comptabilisé l'acquisition comme un achat d'actifs et une prise en charge de passifs. Par conséquent, le prix d'achat de 74 785 806 \$ a été réparti entre les actifs acquis et les passifs assumés en fonction de leurs justes valeurs relatives à la date d'acquisition, dont 74 280 934 \$ dans les biens miniers.

Il convient également de noter la baisse du solde de trésorerie à 3 611 406 \$ comparativement à 20 721 807 \$ en 2021, qui résulte principalement du paiement en 2022 du solde dû de 7 714 916 \$ au 31 décembre 2021 sur la provision pour les ajustements d'impôts des années antérieures au Mali et des avances faites au Groupe

Sycamore avant la Transaction de 11 575 108 \$ pour lui permettre de poursuivre ses activités au courant de l'année 2022.

Sur une base sectorielle, l'actif total de la Société est réparti comme suit au 31 décembre 2022 : 153 382 483 \$ pour l'exploitation minière (or), 85 698 557 \$ pour l'exploration minière en Guinée, 11 519 407 \$ pour l'exploration minière au Mali et 1 160 861 \$ pour la gestion corporative, incluant respectivement de la trésorerie de 2 811 608 \$, 633 565 \$, 67 980 \$ et 98 253 \$.

Au 31 décembre 2022, notre passif total s'établissait à 55 206 985 \$ comparativement à 44 020 453 \$ au 31 décembre 2021. Cette variation s'explique en grande partie par une hausse du solde utilisé sur les marges de crédit, soit 11 370 939 \$ comparativement à 6 659 600 \$ en 2021, et des additions d'obligations locatives pour un montant total de 12 389 892 \$ durant l'exercice 2022 dont le bail conclu avec Vivo Solar Mali S.A. (« Vivo ») concernant la centrale photovoltaïque qui a été mise en service en juillet 2022. Ces augmentations ont été compensées par la baisse des crédettes qui est passée de 24 325 955 \$ en 2021 à 17 957 004 \$ en 2022 entre autres à la suite du règlement en 2022 du litige avec les autorités maliennes.

À la fin de l'exercice 2022, la dette à long terme de la Société était composée de 3 emprunts bancaires auprès de banques maliennes. Deux de ces emprunts sont garantis par un nantissement à hauteur du matériel roulant financier alors que le troisième est garanti par une hypothèque foncière de troisième rang sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. Ces emprunts sont remboursables mensuellement et les paiements en capital requis au cours des deux prochains exercices pour le remboursement entier de ces dettes sont de 1 395 215 \$, soit 1 343 591 \$ en 2023 et 51 624 \$ en 2024.

La Société possède trois marges de crédit autorisées de banques maliennes portant intérêts au taux annuel de 7,75 % ou 8 % selon le cas. Ces marges de crédit viendront à échéance en août, octobre et novembre 2023 et la Société a l'intention de les renouveler pour financer son fonds de roulement.

Pour de plus amples informations sur la dette à long terme ainsi que les marges de crédit de la Société, veuillez-vous référer à la note 17 des états financiers.

Sur une base sectorielle, le passif total de la Société est réparti comme suit au 31 décembre 2022 : 48 787 713 \$ pour l'exploitation minière (or), 4 488 470 \$ pour l'exploration minière en Guinée, 228 815 \$ pour l'exploration minière au Mali et 1 701 987 \$ pour la gestion corporative, incluant respectivement des crédettes de 12 170 146 \$, 4 488 470 \$, 69 609 \$ et 1 228 779 \$.

## 2.3 FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie pour l'année 2022 et 2021 :

	2022	2021
	\$	\$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES</b>		
<b>Exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	32 813 517	16 120 632
Ajustements pour		
Charges financières	1 704 897	938 960
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	11 578 125	11 516 230
Charge d'impôt différé sur le résultat	2 037 040	4 658 751
Perte sur mise hors service d'actifs	1 168 823	5 951
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	863 180	---
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(21 544 425)	10 155 047
Variation de la TVA à recevoir	1 278 090	1 365 503
Variation des autres passifs à long terme	1 434 717	---
Intérêts payés	(1 516 817)	(837 826)
	<b>29 817 147</b>	<b>43 923 248</b>
<b>Investissement</b>		
Avances au Groupe Sycamore avant la Transaction	(11 575 108)	---
Trésorerie acquise	248 380	---
Coûts de transaction	(886 379)	---
Variation des dépôts versés	(378 861)	334 055
Acquisition de biens miniers	(3 736 969)	(2 005 403)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 241 413)	(33 199 518)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(121 080)	(3 700)
	<b>(47 691 430)</b>	<b>(34 874 566)</b>
<b>Financement</b>		
Dette à long terme contractée	1 322 466	4 079 841
Remboursement de la dette à long terme	(4 402 782)	(5 452 097)
Variation des marges de crédit	4 470 921	5 622 118
Versements sur les obligations locatives	(783 340)	(145 910)
Émission d'actions ordinaires suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	126 250	83 670
Dividendes payés	---	(8 623)
	<b>733 515</b>	<b>4 178 999</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie</b>	<b>30 367</b>	<b>(1 401 728)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(17 110 401)</b>	<b>11 825 953</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>20 721 807</b>	<b>8 895 854</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>3 611 406</b>	<b>20 721 807</b>
<b>Impôts payés</b>	<b>10 789 086</b>	<b>7 400 802</b>

La trésorerie du Groupe est passée de 20 721 807 \$ au 31 décembre 2021 à 3 611 406 \$ au 31 décembre 2022. Une analyse des flux de trésorerie pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement est présentée ci-dessus.

## Activité d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie positifs de 29 817 147 \$ comparativement à 43 923 248 \$ en 2021. Cette baisse intervient en dépit de la hausse du résultat net en 2022, soit de 32 813 517 \$ par rapport à 16 120 632 \$ en 2021 (se référer à la section 2. Résultats financiers consolidés pour de plus amples détails). L'origine de ce recul est imputable à la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement qui a nécessité des liquidités de 21 544 425 \$ en 2022, principalement en raison d'une baisse des créditeurs concomitante à une hausse des stocks et des débiteurs. En 2021, les éléments hors trésorerie du fonds de roulement avaient généré des liquidités de 10 155 047 \$ découlant d'une augmentation des créditeurs.

La variation inversée des créditeurs pour ces 2 années s'explique principalement par la comptabilisation d'une provision pour les ajustements fiscaux des années antérieures en 2021 et le paiement de ce dû à l'état malien en 2022.

Le tableau suivant résume les variations nettes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les années 2022 et 2021 :

	2022 \$	2021 \$
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</i>		
<b>Diminution (augmentation) de l'actif courant</b>		
Débiteurs	(4 603 713)	(618 360)
Stocks	(3 673 500)	(1 455 442)
Charges payées d'avance	360 100	(592 808)
Dépôts versés	(116 236)	(392 546)
	(8 033 349)	(3 059 156)
<b>Augmentation (diminution) du passif courant</b>		
Créditeurs	(13 511 076)	13 214 202
	(21 544 425)	10 155 047

## Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 47 691 430 \$ en 2022 comparativement à 34 874 566 \$ en 2021.

En 2022, la Société a effectué des avances de 11 575 108 \$ au Groupe Sycamore avant la Transaction pour lui permettre de poursuivre ses activités, fait l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 31 241 413 \$, qui inclus des coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte de 23 176 526 \$. De plus, la Société a dépensé en recherche et développement sur ses biens miniers pour un montant de 3 736 969 \$.

En 2021, la Société avait fait l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 33 199 518 \$, incluant des frais de découverte de 21 937 381 \$, et investi en recherche et développement sur ses biens miniers pour un montant de 2 005 403 \$.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en 2022 intègrent l'acquisition du Groupe Sycamore.

## Activités de financement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 733 515 \$ comparativement à 4 178 999 \$ en 2021.

En 2022, la Société a obtenu du financement bancaire additionnel auprès d'une banque locale au Mali pour un montant total de 1 322 466 \$ et utilisé ses marges de crédit pour un montant supplémentaire de 4 470 921 \$.

En contrepartie, un montant de 4 402 782 \$ a été remboursé sur la dette à long terme, conformément aux calendriers de remboursements prévus.

En 2021, la Société avait contracté 4 emprunts bancaires additionnels auprès de banques maliennes pour un montant total de 4 079 841 \$ et utilisé ses marges de crédit pour un montant supplémentaire de 5 622 118 \$. En contrepartie, un montant de 5 452 097 \$ avait été remboursé sur la dette à long terme.

Pour gérer efficacement ses besoins en capitaux, la Société a mis en place un processus de planification et de budgétisation qui l'aide à déterminer les fonds dont elle aura besoin pour s'assurer de disposer de suffisamment de liquidités pour répondre à ses besoins. Au 31 décembre 2022, la Société s'est engagée principalement auprès de différents fournisseurs à acheter des immobilisations corporelles et à obtenir des prestations de services relatif au développement de son projet en Guinée, totalisant respectivement de 8 106 600 \$ et de 11 206 435 \$.

## 3 AUTRES ÉLÉMENTS

### 3.1 ARRANGEMENTS HORS BILAN

En date du présent rapport de gestion, la Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

### 3.2 ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

#### Obligations d'achats

Au 31 décembre 2022, la Société s'est engagée à acheter, auprès de différents fournisseurs non liés, des immobilisations corporelles pour un montant de 245 839 \$ (2 149 770 \$ au 31 décembre 2021) et de stocks de fournitures et pièces de rechange pour un montant de 5 164 112 \$ (4 423 053 \$ au 31 décembre 2021). De plus, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services d'une durée de moins de 12 mois totalisant 677 175 \$ (719 232 \$ au 31 décembre 2021). Les paiements requis au cours du prochain exercice totalisent 6 087 126 \$.

De plus, en ce qui concerne le projet de Kiniéro, la Société s'est engagée, auprès de différents fournisseurs non liés, pour des prestations de services pour un montant de 11 206 435 \$ et des achats d'immobilisations corporelles pour un montant de 8 106 600 \$, dont les paiements requis au cours du prochain exercice totalisent 18 673 117 \$.

#### Redevances minières

Les redevances minières présentées dans le résultat d'exploitation minière comprennent des redevances gouvernementales ainsi que des redevances sur les revenus nets de raffinage (« Net Smelter Royalties »). Ces redevances sont impactées par le prix de l'or et la quantité d'or vendue.

- Redevances gouvernementales: Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, des redevances gouvernementales de 2 668 905 \$ ont été inscrites à titre de charges (2 454 790 \$ en 2021).
- Redevances NSR : Nous sommes assujettis à des NSR de 1 % à 2 % sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés. Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales de Nampala relativement à une portion de la propriété de Mininko, des NSR de 808 233 \$ ont été inscrites à titre de charges pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (752 310 \$ en 2021).

## Obligations liées à la restauration environnementale

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Le passif environnemental présenté dans le passif non courant de la Société est pour le site de Nampala au Mali.

## 3.3 INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 27 de nos états financiers.

## 3.4 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société incluent Fairchild Participation S.A. (« Fairchild »), les membres clés du personnel de direction (et/ou la société dans laquelle ils sont actionnaires), les administrateurs indépendants ainsi que les actionnaires importants.

Les services des membres suivants de la haute direction, Georges Cohen, Benjamin Cohen, Augustin Rousselet, Nicolas Ros de Lochounoff et Julien Cohen, sont fournis à la Société par Fairchild au titre d'un contrat de service conclu en janvier 2015, modifié en juin 2017 et en juillet 2020. Fairchild est une société détenue en copropriété par Georges Cohen, administrateur et membre de la haute direction de la Société, et son épouse. Les transactions avec cette société correspondent à un montant de total 3 753 746 \$ en 2022 et inclus la rémunération de ces dirigeants de la Société ainsi que leurs frais de déplacement engagés dans le cadre de leurs fonctions.

Les autres transactions entre parties liées comprennent uniquement la rémunération ainsi que des frais de déplacement engagés dans le cours normal des affaires pour les autres membres clés du personnel de direction, soit :

- les services du chef de la direction financière (« CFO ») sont fournis à la Société par l'intermédiaire de Kalian Conseil, société détenue à 100 % par le CFO, au titre d'un contrat de service conclu en juin 2022 ;
- les services du vice-chef des opérations, en date du 31 décembre 2022, étaient fournis à la Société par l'intermédiaire de Services Miniers Robert Godbout et fils, une société détenue à 100 % par celui-ci, au titre d'un contrat de service conclu en janvier 2022 ; et
- les services du directeur des relations avec les investisseurs et du développement des affaires en date du 31 décembre 2022 étaient fournis à la Société par l'intermédiaire de AB Mining Ltd, société détenue à 100 % par celui-ci, au titre d'un contrat de service conclu en décembre 2020.

La Société n'a pas prévu le versement de prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle aux membres clés de la direction.

## 4 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2022					2021				
	T4	T3	T2	T1	Annuel	T4	T3	T2	T1	Annuel
(en milliers de dollars canadiens)										
<b>Résultats</b>										
Revenus – ventes d'or	22 795	30 750	26 359	32 333	112 237	34 929	16 672	26 051	26 241	103 893
Résultat net	3 519	7 614	8 314	13 367	32 814	(7 117)	3 950	9 465	9 823	16 121
Résultat net attribuable:										
- Actionnaires ordinaires	3 382	7 073	7 818	12 505	30 778	(7 339)	4 127	9 395	9 710	15 893
- Participation ne donnant pas le contrôle	137	541	496	862	2 036	222	(177)	70	113	228
Résultat de base par action	0,002	0,012	0,013	0,021	0,048	(0,012)	0,007	0,016	0,016	0,026
Résultat dilué par action	0,002	0,012	0,013	0,021	0,048	(0,012)	0,007	0,016	0,016	0,026
Flux de trésorerie ajusté liés aux activités d'exploitation <sup>1</sup>	10 809	11 896	12 176	16 481	51 362	4 647	5 207	12 388	11 526	33 768
<b>NAMPALA</b>										
<b>Données d'exploitation</b>										
Minéral traité (tonnes)	517 486	482 625	515 979	509 374	2 025 463	519 749	481 690	474 435	472 410	1 948 284
Teneur traitée (g/t)	0,76	0,82	0,84	0,82	0,81	0,88	0,79	0,82	0,76	0,81
Récupération (%)	89,2 %	87,2 %	87,7 %	90,1 %	88,6 %	91,6 %	92,1 %	89,2 %	92,8 %	91,4 %
Onces d'or produites	11 253	11 124	12 185	12 089	46 651	13 471	11 317	11 124	10 642	46 554
Onces d'or vendues	9 733	13 644	10 981	13 671	48 029	15 413	7 348	11 739	11 502	46 002
<b>Statistiques</b> (en dollars canadiens)										
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or) <sup>1</sup>	2 342	2 254	2 401	2 365	2 337	2 266	2 269	2 219	2 281	2 258
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) <sup>1</sup>	17	20	17	17	18	16	19	18	18	18
Coût comptant total (par once d'or vendue) <sup>1</sup>	926	811	750	727	796	821	790	813	856	823
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) <sup>1</sup>	1 953	1 327	1 540	1 166	1 457	1 257	1 559	1 560	1 732	1 502

### Commentaires :

- La production d'or au trimestre terminé le 31 décembre 2022 s'est établie à 11 253 onces, soit un recul de 16,5 % par rapport à la période comparable de 2021 (13 471 onces au trimestre terminé le 31 décembre 2021). La baisse de la production résulte principalement des Événements de décembre 2022 ainsi que d'un arrêt important au mois d'octobre résultant du bris d'un déboureur et de la capacité limitée des pompes de rejets à la suite de la mise en fonction de la cellule #5 (dépôt plus éloigné).
- La production du quatrième de 2022 trimestre est en recul de 1,1 % comparativement à celle du troisième trimestre de 2022 qui s'était établie à 11 124 onces. Notons que le quatrième trimestre bénéficie d'une saisonnalité normalement favorable comparée aux 2 trimestres précédents qui ont pâti d'une pluviométrie exceptionnelle (saison des pluies de mai à octobre).
- Au troisième trimestre de 2022, le faible tonnage a été affecté par une saison des pluies inhabituelle, ce qui a entraîné des problèmes au niveau du Rompad, de la trémie qui n'avait pas la capacité de maintenir une

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

alimentation stable à l'usine et de l'obstruction de la chute du débourbeur. Des études de solutions seront faites afin de limiter les problèmes d'alimentation pour les prochaines années lors de la saison des pluies.

- Le quatrième trimestre 2022 a vu une baisse de la teneur d'alimentation de l'usine de 0,76 g/t à comparer à une moyenne annuelle de 0,81g/t. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2022, la Société a donc réalisé des ventes d'or de 22 794 885 \$ et enregistré un résultat opérationnel de 4 389 293 \$, comparativement à des ventes d'or de 34 928 700 \$ et un résultat opérationnel de 13 292 746 \$ pour la même période en 2021. Le dernier trimestre de 2021 incluait une provision de 14 276 807 \$ pour un ajustement d'impôt sur des années antérieures.
- Le recul du résultat opérationnel découle notamment de la baisse de la production liée en grande partie aux Événements de décembre 2022 et du retour à la normale de la teneur par rapport au bloc modèle après une année 2021 exceptionnelle. Ceci s'est traduit par une forte hausse du coût de maintien tout inclus à 1 953\$/once par rapport à 1 257\$/once au quatrième trimestre 2021 et 1 327\$/once au troisième trimestre 2022. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont donc été négatifs au quatrième trimestre.

## 5 OPÉRATIONS

### 5.1 EXPLOITATION MINIÈRE (OR)

	2022	2021
<b>DONNÉES D'EXPLOITATION</b>		
Minéral extrait (tonnes)	2 212 531	2 018 180
Minéral traité (tonnes)	2 025 463	1 948 284
Stérile extrait (tonnes)	9 011 636	8 290 782
Ratio de découverte opérationnel	4,1	4,1
Teneur traitée (g/t)	0,81	0,81
Récupération (%)	88,6%	91,4%
Onces d'or produites	46 651	46 554
Onces d'or vendues	48 029	46 002
<b>DONNÉES FINANCIÈRES</b>	\$	\$
Revenus - ventes d'or	112 236 766	103 892 699
Charges d'exploitation minière	(34 774 721)	(34 632 805)
Redevances minières	(3 477 139)	(3 207 100)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(11 475 176)	(11 451 992)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION MINIÈRE</b>	<b>62 509 730</b>	<b>54 600 802</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Charges administratives	(11 660 083)	(11 456 289)
Charges d'exploration et d'évaluation	(183 994)	---
Perte sur mise hors service d'actifs	(1 129 235)	(5 951)
Autres produits	81 476	122 407
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL SECTORIEL</b>	<b>49 617 894</b>	<b>43 260 969</b>
<b>STATISTIQUES</b>		
Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue)	2 337	2 258
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) <sup>(1)</sup>	18	18
Coût comptant total (par once d'or vendue) <sup>(1)</sup>	796	823
Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue) <sup>(1)</sup>	1 457	1 501
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue) <sup>(1)</sup>	955	956
Charges administratives (par once d'or vendue) <sup>(1)</sup>	239	249

<sup>1</sup> Mesure financière non conforme aux IFRS, ratio non conforme aux IFRS, ou mesure financière supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section intitulée « Mesures non conformes aux IFRS et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour une définition de ces mesures et leur rapprochement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, selon le cas.

## Commentaires:

- La quantité de minerai extrait a été de 2 212 531 tonnes en 2022 par rapport à 2 018 180 tonnes en 2021, soit une augmentation de 9,6 %.
- La quantité de stérile extrait a été de 9 011 636 en 2022, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 4,1, comparativement à 8 290 782 tonnes en 2021, correspondant également à un ratio de découverte opérationnel de 4,1. Le ratio de découverte est la quantité de stérile extrait sur la quantité totale de minerai extrait.
- En 2022, l'usine de Nampala a réussi à traiter une plus grande quantité de minerai, soit 2 025 463 tonnes comparativement à 1 948 284 tonnes en 2021. La pluviométrie exceptionnelle du mois de septembre et les Événements de décembre 2022. Le remplacement du trommel a permis d'améliorer l'utilisation du concasseur à cône et ainsi d'accroître la capacité de traitement de l'usine. Il est toutefois à noter que le minerai traité au cours de 2021 était du minerai de surface et que celui-ci a été particulièrement plus difficile à traiter.
- En 2022, la perte sur la mise hors service d'actifs s'est élevée à 1 129 235 \$ comparativement à 5 951 \$ en 2021. Cette hausse significative s'explique par un montant de 615 168 \$ constatée à titre de perte à la suite des Événements de décembre 2022 et un montant de 514 067 \$ pour des actifs hors service, dont deux groupes électrogènes, dans le cours normal des activités de la mine.

## 5.2 BIENS MINIERS

Robex est titulaire de cinq permis d'exploration au Mali (Sanoula, Diangounté, Mininko, Kamasso et Gladié) et des quatre permis d'exploitation de Kiniéro en Guinée. Se référer à la notice annuelle datée du 28 avril 2023 pour de plus amples détails sur le projet Kiniéro.

### Programme d'exploration de l'exercice 2022

À ce jour, Robex possède trois principaux actifs d'exploration :

- 1) Mali Ouest (Sanoula et Diangounté) :** Du forage d'exploration RC a été effectué à Sanoula au quatrième trimestre de l'exercice 2022, ainsi que des programmes de cartographie et d'échantillonnage de surface. Le forage a été planifié à partir des résultats de la réinterprétation de l'exploration sur l'ensemble des permis des deux propriétés complétées récemment. Ce programme comprenait le recalcul et l'interprétation des données magnétiques et radiométriques en suspension dans l'air, de l'imagerie satellite haute résolution et une campagne d'échantillonnage BLEG détaillée de l'or dans le sol sur les deux permis. Les résultats de forage obtenus pour Sanoula sont encourageants et sont en processus d'interprétation.
- 2) Mali Est (Mininko, Gladié et Kamasso) :** Une réévaluation de la configuration géologique de ces trois propriétés d'exploration adjacentes a été effectuée en 2022. Les résultats ont justifié que le forage RC soit entrepris sur de nouvelles cibles à Mininko. Les résultats des tests de forage RC ont été obtenus, avec des intersections significatives signalées en profondeur dans une portion des forages. Du forage a été prévu dans le nord du permis Gladié, une cible non forée auparavant avec un cadre structurel favorable, qui héberge d'importantes activités artisanales d'extraction d'or.
- 3) Guinée (Kiniéro) :** À la suite de la conclusion positive de l'étude de préfaisabilité (« ÉPF ») du projet Kiniéro au troisième trimestre de l'exercice 2022, le programme d'exploration s'est poursuivi au quatrième trimestre de l'exercice 2022. Cela comprend la poursuite des campagnes de forages de différents types, notamment le forage de définition des ressources dans les gisements désaffectés avancés, le forage au diamant-pour la géologie, la métallurgie, les études minières géotechniques et les études de génie civil SPT, le piquage et le forage à la tarière de la pile de stockage existante. Une vaste campagne d'échantillonnage

BLEG (exploration géochimique par extraction de l'or par lixiviation brute) d'or dans le sol sur l'ensemble du permis a continué de se dérouler en même temps que le forage. La campagne d'exploration pour soutenir l'étude de faisabilité définitive (ÉFD) a porté sur la poursuite de l'exploration de ces dépôts principalement le secteur Gobele A (« SGA ») et de Jean. Les ressources minérales de ces dépôts mises à jour seront publiées dans l'ÉFD de 2023.

En raison de la prospectivité démontrée que le projet Kiniéro contient, l'exploration continue est reconnue comme étant la clé de la croissance à long terme et de la durabilité du projet. Par conséquent, en plus de l'exploration réalisée à l'appui de l'ÉFD au quatrième trimestre de l'exercice 2022, l'accent a également été mis sur l'avancement de l'exploration précoce sur des cibles d'exploration définies qui ont été historiquement sous-explorées. Ces objectifs d'exploration à court terme représentent des dépôts stratégiques où des gisements additionnels d'oxyde, de minerais de transition et de minerais frais peuvent être définis. L'exploration à cet égard comprenait le creusage de tranchées en profondeur pour tester les extensions du secteur Gobele A (SGA) GA et le forage avec tarière à moteur dans la zone minière artisanale de Gbonji Filonin, au sud de l'ancienne usine de traitement. Une cartographie de reconnaissance a également été réalisée afin de définir des zones au nord de Kiniéro pour du forage d'exploration prévu au cours de l'exercice 2023.

## 6 RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Pour obtenir une description des facteurs de risque liés à Robex et à ses activités, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2022 de Robex, laquelle section est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

## 7 CAPITAL-ACTIONS

En date du 28 avril 2023, le capital-actions de la Société est composé de 844 054 403 actions ordinaires émises et en circulation.

De plus, 10 265 163 options d'achat d'actions sont en circulation et exerçables à des prix d'exercice de 0,115 \$, 0,13 \$ et 0,36 \$ venant respectivement à échéance le 23 septembre 2023, le 28 novembre 2024 et le 11 juillet 2027. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Enfin, le 19 avril 2023, la Société a émis des bons de souscription d'actions ordinaires non transférables à Taurus donnant le droit d'acquérir jusqu'à 22 500 000 d'actions ordinaires au prix d'exercice de 0,39 \$ par action, lesquels bons de souscription sont soumis à une période de détention de quatre mois. Se référer aux communiqués de presse émis le 21 mars et le 20 avril 2023.

### Sommaire de l'actionnariat au 28 avril 2023

	Situation actuelle		Effets de l'exercice Options d'achat d'actions			Effets de l'exercice Bons de souscription		
	Actions en circulation	%	Options émises	Total des actions en circulation	% après exercice	Bons de souscription émis	Total des actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen (*)	394 283 027	46,70%	3 000 000	397 283 027	46,50%	---	397 283 027	45,30%
Groupe Sycamore (**)	242 160 000	28,70%	---	242 160 000	28,30%	---	242 160 000	27,60%
Autres actionnaires	207 611 376	24,60%	7 265 163	214 876 539	25,20%	---	214 876 539	24,50%
Taurus	---	0,00%	---	---	0,00%	22 500 000	22 500 000	2,60%
<b>Total</b>	<b>844 054 403</b>	<b>100,00%</b>	<b>10 265 163</b>	<b>854 319 566</b>	<b>100,00%</b>	<b>22 500 000</b>	<b>876 819 566</b>	<b>100,00%</b>

\* Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

*\*\* Le 9 novembre 2022, la Société a complété l'acquisition de Sycamore et a émis la première tranche des actions devant être émise à la clôture en vertu de la convention d'achat d'actions intervenues le 20 avril 2022, soit 242 160 000 actions ordinaires de Robex. Une seconde tranche d'actions sera émise aux actionnaires de Sycamore correspondant à un maximum de 60 540 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre d'actions ordinaires de Robex égal au montant total du passif de Sycamore (sur une base consolidée) à la date de clôture. Une dernière tranche est également prévue pour un maximum de 100 900 000 actions ordinaires de Robex moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'auront pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » à être signée avec le gouvernement de la Guinée établissant les conditions sous lesquelles le projet Kiniéro sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant établissant tels passifs.*

## 8 CONTRÔLES ET PROCÉDURES

### 8.1 DÉCLARATION SUR LES CONTRÔLES INTERNES

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

### 8.2 NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations ont été publiées, mais ne sont pas obligatoires pour la période en cours et n'ont pas été adoptées par anticipation. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes et ne s'attend pas à ce que cette incidence soit importante sur la période de déclaration actuelle ou les périodes de déclaration futures de la Société.

### 8.3 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 5 de nos états financiers.

## 9 MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La Société présente les mesures financières non conformes aux IFRS, ratios financiers non conformes aux IFRS et mesures financières supplémentaires qui suivent, pour lesquelles il n'existe pas de définition dans les IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux autres parties prenantes et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

## **9.1 MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS**

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (« Règlement 52-112 ») définit une mesure financière non conforme aux IFRS comme une mesure financière présentée qui remplit les conditions suivantes : a) représente la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus d'une entité, b) en ce qui concerne sa composition, exclut un montant qui entre dans la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de l'entité, c) n'est pas présentée dans les états financiers de l'entité et d) ne constitue pas un ratio, une fraction, un pourcentage ou une représentation similaire.

### **9.1.1 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires**

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société, divisée par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation pour la période. Il est composé du résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Il s'agit notamment du coût de la rémunération en options d'achat d'action, des gains de change, de la perte sur mise hors service d'actifs et de la provision pour ajustement fiscal des années antérieures, le tout divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

### **9.1.2 Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS correspondant aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la prise en compte de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement qui peut s'avérer très volatile. La direction estime que cette mesure constitue une mesure significative des flux de trésorerie discrétionnaires générés (affectés) par la Société et dont elle dispose notamment pour assurer le service de sa dette, respecter ses autres obligations de paiement et effectuer des investissements stratégiques. Cette mesure offre aux investisseurs un outil pour apprécier la valorisation relative de la Société.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

### **9.1.3 Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte**

Le coût comptant d'exploitation constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui comprend les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, le transport ainsi que les frais généraux, mais ne comprend pas les redevances, les taxes sur la production, l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations et les coûts de prospection, d'exploration et d'évaluation.

Le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte est établi de la même façon, mais en y ajoutant les frais de découverte, lesquels s'expliquent par le fait que durant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert, il est nécessaire d'engager des coûts pour retirer le mort-terrain et autre matériel stérile pour avoir accès au minerai à partir duquel les minéraux peuvent être exploités économiquement. Il peut aussi s'avérer

nécessaire d'enlever du matériel stérile et d'engager des coûts de découverte durant la phase d'exploitation de la mine. Le processus d'enlèvement du mort-terrain et autre matériel stérile est appelé la découverte. Les coûts de découverte engagés afin de permettre l'accès initial au corps minéralisé sont capitalisés aux coûts de développement minier et sont amortis au moment où le minerai auquel ces frais sont rattachés est extrait de la fosse et que la mine est considérée en exploitation. Lorsque ces coûts sont directement attribuables au développement d'une catégorie d'immobilisation corporelle, ils y sont comptabilisés.

La Société comptabilise un actif de découverte si toutes les conditions énoncées ci-dessous sont remplies :

- Il est probable que l'avantage économique futur (un meilleur accès à la composante du gisement) associé à l'activité de découverte ira à la Société ;
- La Société peut identifier la composante du gisement pour laquelle l'accès a été amélioré ; et
- Les coûts liés à l'activité de découverte associée à cette composante peuvent être établis de façon fiable.

La Société évalue initialement l'actif de découverte au coût, en se basant sur le cumul des coûts engagés pour réaliser les travaux de découverte qui améliorent l'accès à la composante identifiée de minerai. Après la comptabilisation initiale, l'actif de découverte est comptabilisé au coût moins l'amortissement et les pertes de valeur, de la même façon que l'actif existant dont il fait partie.

Le coût comptant d'exploitation est utilisé par la direction pour évaluer le rendement de la Société en ce qui a trait à la répartition et à la gestion efficaces des coûts et est présenté pour fournir aux investisseurs et aux autres parties prenantes des informations supplémentaires sur les coûts décaissés sous-jacents de la mine Nampala. Cette mesure financière est pertinente aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

#### 9.1.4 Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus (CMTI) et le coût de maintien tout inclus ajusté (CMTI ajusté) constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le CMTI comprend le coût comptant d'exploitation (dont la description figure ci-dessus en section 9.1.3) auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once d'or vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverte capitalisés. Le CMTI est une mesure étendue des coûts décaissés, qui donne plus d'information sur le total des sorties de trésorerie, des dépenses d'investissement et des coûts indirects par unité. Il vise à rendre compte des coûts associés à la production du principal métal de la Société, à savoir l'or, à court terme et sur le cycle de vie de ses activités d'exploitation. Le CMTI ajusté est constitué du CMTI duquel sont déduits les frais de découvertures capitalisés ainsi que les dépenses d'exploration. Le CMTI ajusté vise à présenter le coût total de la production d'or associé au maintien des activités d'exploitation courantes hors les dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur.

La rubrique « Ratios non conformes aux IFRS » ci-après présente un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les « charges d'exploitation minière ».

#### 9.1.5 Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui correspond au montant total de l'endettement bancaire, comprenant les marges de crédit et la dette à long terme, ainsi que les obligations

locatives, diminué du montant de la trésorerie à la fin d'une période donnée. La direction utilise cette mesure pour analyser l'endettement de la Société et évaluer la capacité de la Société à assurer le service de sa dette. La dette nette est calculée de la façon suivante :

	2022	2021
	\$	\$
Marges de crédit et découvert bancaire	11 370 939	6 659 600
Dette à long terme	1 395 215	4 694 606
Obligations locatives	12 518 742	86 363
Moins: Trésorerie	(3 611 406)	(20 721 807)
<b>DETTE NETTE</b>	<b>21 673 489</b>	<b>(9 281 238)</b>

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la mesure financière la plus directement comparable qui figure dans les états financiers, soit le passif total diminué de l'actif courant, pour la période considérée et la période comparative.

	2022	2021
	\$	\$
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>55 206 985</b>	<b>44 020 453</b>
Moins:		
Créditeurs	(17 957 004)	(24 325 955)
Passif environnemental	(424 138)	(378 385)
Passifs d'impôt différé	(10 106 230)	(7 875 544)
Autres passifs à long terme	(1 434 717)	---
	<b>25 284 896</b>	<b>11 440 569</b>
<b>ACTIF COURANT</b>	<b>32 095 698</b>	<b>41 245 118</b>
Moins:		
Stocks	(17 648 967)	(13 638 323)
Débiteurs	(8 867 852)	(4 222 161)
Charges payées d'avance	(805 914)	(742 304)
Dépôts versés	(1 161 559)	(1 920 523)
	<b>3 611 406</b>	<b>20 721 807</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>21 673 490</b>	<b>(9 281 238)</b>

## 9.2 RATIOS NON CONFORMES AUX IFRS

Un ratio non conforme aux IFRS est défini par le Règlement 52-112 comme une mesure financière a) exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou de représentation similaire, b) dont au moins l'une des composantes est une mesure financière non conforme aux IFRS et c) qui n'est pas présentée dans les états financiers. Les mesures non conformes aux IFRS utilisées pour calculer les ratios non conformes aux IFRS ci-dessous sont le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté ainsi que le coût comptant d'exploitation et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte.

### 9.2.1 Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action est un ratio non conforme aux normes IFRS calculé en divisant le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaire en circulation. La Société l'utilise comme un indicateur de la performance financière des activités de la Société et lui permet de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Robex. Le cours de l'action divisé par le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action permet à l'investisseur de comparer la valorisation de la Société à celle de ses comparables

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par action pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit « résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires ». Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée.

	2022	2021
(en dollars)		
Résultat net de base et dilué attribuable aux actionnaires ordinaires	30 777 719	15 892 676
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	863 180	---
Gains de change	(742 774)	(507 875)
Perte sur mise hors service d'actifs	1 168 823	5 951
Provision pour ajustement fiscal des années antérieures	---	14 276 807
<b>Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>32 066 948</b>	<b>29 667 559</b>
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	635 778 939	599 737 408
<b>Résultat de base ajusté par action (en dollars)</b>	<b>0,050</b>	<b>0,049</b>

## 9.2.2 Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action

Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action constituent un ratio non conforme aux normes IFRS calculé en divisant les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. La direction estime que ces flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action constituent une mesure significative des flux de trésorerie discrétionnaires générés (affectés) par la Société et dont elle dispose notamment pour assurer le service de sa dette, respecter ses autres obligations de paiement et effectuer des investissements stratégiques. Cette mesure offre aux investisseurs un outil pour apprécier la valorisation relative de la Société.

	2022	2021
(en dollars)		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	29 817 147	43 923 248
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	21 544 425	(10 155 047)
<b>Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation</b>	<b>51 361 572</b>	<b>33 768 201</b>
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	635 778 939	599 737 408
<b>Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par action (en dollars)</b>	<b>0,081</b>	<b>0,056</b>

## 9.2.3 Coût de maintien tout inclus (CMTI) (par once d'or vendue) et coût de maintien tout inclus (CMTI) ajusté (par once d'or vendue)

Le CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue constituent des ratios non conformes aux normes IFRS.

Le CMTI par once d'or vendue est calculé en additionnant le coût comptant total, correspondant à la somme des charges d'exploitation minière et des redevances minières, ainsi que les dépenses en immobilisations de maintien et ensuite divisé par le nombre d'onces d'or vendues.

Le CMTI ajusté par once d'or vendue est calculé de la même façon que le CMTI et en déduisant les frais de découverte et les dépenses d'exploration pour ensuite être divisé par le nombre d'onces d'or vendues.

La Société déclare CMTI et le CMTI ajusté par once d'or vendue afin de fournir aux investisseurs de l'information au sujet des principales mesures utilisées par la direction pour surveiller le rendement du site minier en production commerciale (mine de Nampala) et sa capacité à générer un flux de trésorerie positif.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du CMTI et du CMTI ajusté, ainsi que du CMTI et du CMTI ajusté par once d'or vendue, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

	2022	2021
<b>Onces d'or vendues</b>	<b>48 029</b>	<b>46 002</b>
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	34 774 721	34 632 805
Redevances minières	3 477 139	3 207 100
<b>Coût comptant total</b>	<b>38 251 860</b>	<b>37 839 905</b>
Dépenses en immobilisations de maintien	31 712 444	31 213 982
<b>Coût de maintien tout inclus</b>	<b>69 964 304</b>	<b>69 053 887</b>
<b>Coût de maintien tout inclus (par once d'or vendue)</b>	<b>1 457</b>	<b>1 501</b>

	2022	2021
<b>Onces d'or vendues</b>	<b>48 029</b>	<b>46 002</b>
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	34 774 721	34 632 805
Redevances minières	3 477 139	3 207 100
<b>Coût comptant total</b>	<b>38 251 860</b>	<b>37 839 905</b>
Dépenses en immobilisations de maintien	31 712 444	31 213 982
Frais de découverte	(23 176 526)	(21 937 381)
Dépenses d'exploration	(927 197)	(3 146 804)
<b>Coût de maintien tout inclus ajusté</b>	<b>45 860 580</b>	<b>43 969 702</b>
<b>Coût de maintien tout inclus ajusté (par once d'or vendue)</b>	<b>955</b>	<b>956</b>

## 9.2.4 Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte (par tonne traitée)

Le coût comptant d'exploitation par tonne traitée et le coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte par tonne traitée présentés par la Société constituent des ratios non conformes aux normes IFRS. Ces mesures financières sont pertinentes aux fins de la compréhension de la rentabilité des activités d'exploitation de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie en tenant compte de ses résultats de production.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût comptant d'exploitation, du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte<sup>1</sup>, ainsi que du coût comptant d'exploitation et du coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte par tonne traitée, pour la période considérée et la période comparative avec la mesure financière la plus directement comparable dans les états financiers, soit les charges d'exploitation minière.

	2022	2021
<b>Tonnes de minerai traitées</b>	<b>2 025 463</b>	<b>1 948 284</b>
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	34 774 721	34 632 805
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or et or en voie de production)	1 309 965	(44 901)
<b>Charges d'exploitation minière (relatives aux tonnes traitées)</b>	<b>36 084 686</b>	<b>34 587 904</b>
<b>Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)</b>	<b>18</b>	<b>18</b>

<sup>1</sup> Calculés conformément aux normes de l'Institut de l'or. L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

	2022	2021
<b>Tonnes de minerai traitées</b>	<b>2 025 463</b>	1 948 284
(en dollars)		
Frais de découverte	<b>23 176 526</b>	21 937 381
<b>Frais de découverte (par tonne traitée)</b>	<b>11</b>	11
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	<b>18</b>	18
<b>Coût comptant d'exploitation, incluant les frais de découverte (par tonne traitée)</b>	<b>28</b>	29

## 9.3 MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

### 9.3.1 Prix de vente moyen réalisé (par once d'or vendue)

Le prix moyen réalisé par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Elle est composée du revenu de ventes d'or divisé par le nombre d'onces d'or vendu. Cette mesure permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base du produit moyen réalisé de la vente de la production d'or au cours de la période de communication de l'information.

### 9.3.2 Variation de la trésorerie au cours de l'exercice

La variation de la trésorerie est une mesure financière supplémentaire qui correspond à la somme des flux d'activités d'exploitation, d'investissement et de financement auxquels s'ajoute l'effet de la variation des taux de change sur la trésorerie. La direction utilise cette mesure pour analyser l'impact de la variation de la trésorerie sur la trésorerie de la Société dans le courant de l'année. Cette mesure est utile pour analyser la capacité de la Société à générer des flux d'exploitation et l'allocation de ses flux pour assurer le service de sa dette, respecter ses autres obligations de paiement et effectuer des investissements stratégiques. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement de la variation de la trésorerie pour la période considérée et la période comparative :

(en dollars)	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>29 817 147</b>	43 923 248
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(47 691 430)</b>	(34 874 566)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>733 515</b>	4 178 999
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	<b>30 367</b>	(1 401 728)
<b>Variation de la trésorerie de l'exercice</b>	<b>(17 110 401)</b>	11 825 953
Trésorerie au début de l'exercice	<b>20 721 807</b>	8 895 854
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>3 611 406</b>	20 721 807

### 9.3.3 Charges administratives (par once d'or vendue)

Les charges administratives par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant le nombre d'onces d'or vendue par les charges administration du Groupe. Les charges administratives sont utilisées pour promouvoir la rentabilité en mesurant les frais indirects nécessaires pour soutenir les activités.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, les charges administratives par once d'or vendue sont calculées par rapport au total des charges administratives qui sont composées principalement des salaires administratifs, des honoraires de services rendus, des frais de déplacement, des frais de bureau, etc. Les charges administratives sont équivalentes à 18 653 171 \$ pour l'année 2022. Le total des onces vendues pour cette période se chiffre à 48 029 onces.

## 9.3.4 Coût comptant total (par once d'or vendue)

Le coût comptant total par once d'or vendue est une mesure financière supplémentaire. Cette mesure est calculée en divisant la somme des charges d'exploitation et des redevances minières par le nombre d'onces d'or vendues. Ces charges incluent notamment:

- Les fournitures et services d'exploitation et d'entretien
- Les carburants ;
- Les charges au titre des avantages du personnel ;
- De la variation des stocks ;
- Moins : les coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte ; et
- Des frais de transport.

La direction utilise ce ratio afin d'établir la rentabilité de l'exploitation minière, en considérant les charges d'exploitation par rapport au nombre d'once d'or vendu.

	2022	2021
<b>Onces d'or vendues</b>	<b>48 029</b>	46 002
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	<b>34 774 721</b>	34 632 805
Redevances minières	<b>3 477 139</b>	3 207 100
<b>Coût comptant total</b>	<b>38 251 860</b>	37 839 905
<b>Coût comptant total (par once d'or vendue)</b>	<b>796</b>	823

## 10 RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur notre site Internet au [www.robexgold.com](http://www.robexgold.com) et sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de Robex ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou fait partie de ce dernier.

## 11 INFORMATION PROSPECTIVE ET ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs sont inclus pour fournir de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction qui permet aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre les plans d'affaires, le rendement financier et la situation financière de la Société.

Les énoncés formulés dans le présent rapport de gestion qui décrivent les estimations, les attentes, les prévisions, les objectifs, les projections pour l'avenir ou les stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être reconnus par l'emploi du conditionnel ou de termes se rapportant à de l'information prospective, tels que « viser », « prévoir », « supposer », « croire », « budget », « cible », « continuer », « peut », « devrait », « engagement », « envisager », « estimer », « éventuel », « s'attendre à », « futur », « orientation », « guider », « indication », « intention », « objectif », « opportunité », « permettre », « perspective », « peut », « plan », « prédire », « pourrait », « poursuivre », « prévoir », « priorité », « probable », « sera », « souhaite », « stratégie », « tendance », « viser » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques.

Ces énoncés peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés concernant : la valeur perçue et le potentiel futur des terrains de la Société; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; les dépenses en immobilisations et les besoins en capitaux; l'accès de la Société au financement; les résultats d'une évaluation économique préliminaire et d'autres études de mise en valeur; les résultats d'exploration à l'égard des terrains de la Société; les budgets; les plans stratégiques; le cours des métaux précieux; la capacité de la Société à faire progresser le projet aurifère Kiniéro et à réaliser l'étude de faisabilité du projet aurifère Kiniéro; les programmes de travail; les calendriers d'obtention de permis ou autres; la réglementation et les relations gouvernementales; l'optimisation du plan minier de la Société; la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives à la facilité de financement de projet de 115 millions de dollars américains pour le financement du projet aurifère Kiniéro, y compris une facilité en cas de dépassement des coûts de 15 millions de dollars américain (les « facilités »); le moment de la conclusion des ententes définitives relatives aux facilités; et, si les ententes définitives sont conclues relativement aux facilités, le prélèvement sur le produit des facilités, y compris le moment où il sera effectué.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres facteurs importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement et des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans ces énoncés et cette information. Rien ne garantit que ces énoncés ou cette information seront exacts. Ces énoncés et cette information sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris, entre autres choses, des hypothèses sur : des stratégies d'affaires actuelles et futures; l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la Société; la capacité à mettre en œuvre les projets de la Société relatifs au projet aurifère Kiniéro, conformément à l'étude de pré-faisabilité sur le projet aurifère Kiniéro, y compris le moment de leur réalisation; la capacité de la Société de mener à bien ses programmes d'exploration et de mise en valeur prévus; l'absence de conditions défavorables au projet aurifère Kiniéro; l'absence de retards opérationnels imprévus; l'absence de retards importants dans l'obtention des permis nécessaires; le maintien du prix de l'or à des niveaux qui rendent le projet aurifère Kiniéro rentable; la capacité de la Société de continuer à réunir les capitaux nécessaires au financement de ses activités; la situation géopolitique et la conjoncture locales et mondiales et le contexte dans lequel la Société exerce et exercera ses activités, la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités et selon des modalités acceptables, le cas échéant, et à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre de ces facilités (y compris la satisfaction des autres conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'hypothèse que le conseil donnera son approbation pour les facilités; la capacité de la Société à respecter les délais visés pour les ententes définitives et le premier prélèvement de fonds; et la capacité de la centrale solaire hybride de la mine d'or de Nampala à permettre une réduction de l'empreinte carbone de la Société et de réaliser une réduction importante du coût de l'énergie de la mine.

Certains facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter : les risques géopolitiques et les problèmes de sécurité associés à l'exploitation de ses activités en Afrique de l'Ouest, y compris l'incapacité de la Société à faire valoir ses droits, la possibilité d'agitation civile et de désobéissance civile; les fluctuations du prix de l'or; les restrictions quant aux estimations des réserves minérales et des ressources minérales de la Société; la nature spéculative de l'exploration et la mise en valeur minières; le remplacement des réserves minérales épuisées de la Société; le nombre limité de projets de la Société; le risque que le projet aurifère Kiniéro n'atteigne jamais le stade de la production (y compris en raison du manque de financement); la capacité de la Société à conclure les ententes définitives relatives aux facilités selon des modalités acceptables, le cas échéant; la capacité de la Société à satisfaire aux conditions préalables à la clôture et au versement des avances au titre des facilités (y compris la satisfaction des conditions et des approbations d'usage en matière de vérification diligente et autres); l'échec ou les retards dans l'obtention des approbations nécessaires ou autrement dans la satisfaction des conditions de réalisation des facilités; les besoins en capitaux de la Société et son accès à du financement; les changements à la législation, aux règlements et aux normes comptables auxquels la Société est assujetties, y compris les normes en matière d'environnement, de santé et de sécurité, et l'impact de cette législation, ces règlements et ces normes sur les activités de la Société; les participations et les paiements de redevances payables à des tiers; la volatilité des prix et la disponibilité des

matières premières; l'instabilité du système financier mondial; les effets d'une inflation élevée, tels que l'augmentation des prix des matières premières; les fluctuations des taux de change; le risque de tout litige en suspens ou à venir contre la Société; les limitations liées aux opérations qui interviennent entre la Société et ses filiales étrangères; le risque que la proposition de regroupement d'actions de la Société ne soit pas approuvée et que, même si elle l'est, elle n'entraîne pas une augmentation de la liquidité des actions ordinaires de la Société; la volatilité du cours des actions de la Société; les risques fiscaux, y compris les modifications des lois fiscales ou des cotisations de la Société; l'acquisition et le maintien des titres de propriété de la Société et l'obtention et le maintien de l'ensemble des licences et des permis requis pour les activités en cours de la Société; les effets des crises sanitaires, telles que la pandémie en cours de la COVID-19, sur les activités de la Société; les relations de la Société avec ses employés et d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et les collectivités dans les pays où elle exploite ses activités; le risque de violation par la Société et ses représentants des lois anti-corruption applicables, des règlements sur le contrôle des exportations, des programmes de sanctions économiques et des lois connexes; le risque que la Société entre en conflit avec des mineurs à petite échelle; la concurrence avec d'autres sociétés minières; la dépendance de la Société à l'égard de tiers entrepreneurs; la dépendance de la Société à l'égard de membres clés de la haute direction et de membres du personnel hautement qualifiés; l'accès de la Société à des infrastructures adéquates; les risques associés aux responsabilités éventuelles de la Société liés à ses installations de stockage des résidus; les perturbations sur la chaîne d'approvisionnement; les dangers et les risques normalement associés à l'exploration minière et aux activités de mise en valeur et de production pour l'exploitation aurifère; les problèmes liés aux conditions météorologiques et au climat; le risque de défaillance des systèmes informatiques et de menace à la cybersécurité; et le risque que la Société ne puisse pas souscrire d'assurance contre tous les risques éventuels associés à ses activités.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être examinés attentivement. Rien ne garantit que cette information prospective sera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information.

La Société n'assume aucunement l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif si les circonstances ou les estimations, les hypothèses ou les avis de la direction devaient changer, sauf dans les cas où la loi applicable l'exige. Le lecteur est avisé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs qui sont contenus dans les présentes vise à aider les investisseurs à comprendre les résultats financiers et le rendement d'exploitation prévus de la Société aux dates auxquelles ses plans et ses objectifs sont présentés et pour les périodes closes à ces dates et elle pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Veuillez également vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2022 de la Société que vous pouvez consulter sur SEDAR sous le profil de la Société à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) pour obtenir de plus amples renseignements sur les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement des énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont présentés expressément sous réserve de cette mise en garde.